

Communiqué de presse

Paris, le 13 juin 2018

Près d'un Ehpad sur deux confronté à des difficultés de recrutement

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie une nouvelle étude sur le personnel et les difficultés de recrutement en Ehpad. Les données sont issues de l'enquête quadriennale menée par la DREES auprès de 10 870 établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA 2015), dont 7 400 Ehpad.

62,8 postes en équivalent temps plein pour 100 places au 31 décembre 2015

Le taux d'encadrement moyen en Ehpad a augmenté par rapport à 2011, il s'élève à 62,8 ETP pour 100 places au 31 décembre 2015 contre 59,5 en 2011. Même si le niveau moyen de perte d'autonomie des résidents en établissements a lui aussi augmenté au cours de cette période, la hausse du taux d'encadrement se vérifie à niveau de dépendance comparable.

Un établissement privé sur deux fait face à des difficultés de recrutement

En 2015, 49 % des établissements privés déclarent être confrontés à des difficultés de recrutement contre 38 % des établissements publics. 63 % des structures déclarant rencontrer des difficultés fonctionnent avec au moins un poste non pourvu depuis six mois ou plus. Ces difficultés de recrutement sont en légère baisse depuis 2011 dans le privé (-1 point) comme dans le public (-2 points).

Les postes de médecins coordonnateurs sont très recherchés et ceux d'aides-soignants souvent vacants

10 % des Ehpad ont un poste de médecin coordonnateur non pourvu depuis au moins six mois et 9 % ont au moins un poste d'aide-soignant non pourvu depuis au moins six mois. Le recrutement des infirmiers semble poser moins de problèmes, car seulement 4 % des établissements ont un ou plusieurs postes d'infirmiers non pourvus depuis six mois ou plus.

Les établissements situés dans les communes isolées sont les plus concernés

Près de la moitié des Ehpad implantés dans des communes isolées rencontrent des difficultés de recrutement. Dans ces communes, ces difficultés concernent d'abord les médecins coordonnateurs. Au sein de grandes aires urbaines, les établissements ont davantage de difficultés à recruter des aides-soignants. L'unité urbaine de Paris se caractérise par des difficultés de recrutement et un nombre de postes non pourvus élevé : 47 % des Ehpad parisiens rencontrent des difficultés de recrutement, et les proportions d'établissements ayant des postes non

pourvus d'aides-soignants et d'infirmiers sont parmi les plus élevés (respectivement 12 % et 10 %). Ce résultat tient toutefois surtout au fait que l'unité urbaine de Paris compte une forte proportion d'Ehpad privés, qui ont plus souvent des difficultés de recrutement que les Ehpad publics.

Chiffres clés :

- **7 400** établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)
- **600 400** places d'hébergement, dont plus de 585 000 sont occupées
- **98 places pour 1 000** personnes âgées de 75 ans ou plus
- **430 000 employés** pour un volume horaire équivalent à 377 000 équivalents temps plein (ETP)
- **62,8** ETP pour 100 résidents
- **49 %** des établissements privés et **38 %** des établissements publics ont des difficultés pour recruter.
- **63 %** des établissements confrontés à des difficultés de recrutement fonctionnent avec au moins un poste non pourvu depuis six mois ou plus.
- **1 poste de médecin coordonnateur** non pourvu depuis au moins 6 mois dans **10 %** des Ehpad
- **Au moins 1 poste d'aide-soignant** non pourvu depuis au moins 6 mois dans **9 %** des Ehpad
- **1 ou plusieurs postes d'infirmiers** non pourvus depuis six mois ou plus dans **4 %** des Ehpad

Téléchargez l'étude et les résultats de l'enquête :

[« Le personnel et les difficultés de recrutement dans les Ehpad »](#), *Études et Résultats* n°1067.

Les résultats de l'enquête EHPA (caractéristiques des résidents, caractéristiques du bâti, activité et caractéristiques des structures, caractéristiques du personnel) sont disponibles sur data.drees.sante.gouv.fr

À propos de l'enquête « EHPA » :

L'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) est une enquête quadriennale, menée par la DREES auprès de l'ensemble des établissements médico-sociaux de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer qui accueillent les personnes âgées. La dernière édition a été menée en 2016 et porte sur la situation des établissements au 31 décembre 2015. Cette enquête permet d'interroger les établissements sur divers aspects absents des remontées administratives habituelles réalisées par ces établissements. Le questionnaire de l'enquête comporte notamment un volet sur le personnel travaillant dans ces structures ce qui permet d'aborder les questions liées au recrutement du personnel et à son organisation.

Pour en savoir plus sur l'enquête EHPA : <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/etablissements-de-sante-sociaux-et-medico-sociaux/article/l-enquete-aupres-des-etablissements-d-hebergement-pour-personnes-agees-ehpa>

CONTACT PRESSE :

Souphaphone Douangdara, drees-infos@sante.gouv.fr - 01 40 56 81 97